



EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Bottens
Séance du 11 décembre 2017

Président : Sébastien Bailly

Préavis municipal N° 2017-07

Relatif à

**la demande de crédit pour l'acquisition et l'adaptation de l'immeuble sur la parcelle 309
"le Battoir"**

Le conseil communal de Bottens

- Vu le préavis municipal N° 2017-07.
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.
- Entendu les rapports de la commission ad'hoc et de la commission des finances.

Décide

1. D'autoriser la Municipalité à acquérir et adapter à ses besoins le Battoir, bâtiment situé sur la parcelle 309.
2. D'accepter, pour ce faire, la demande de crédit d'acquisition et d'adaptation de CHF 543'500.-.
3. D'accorder à la Municipalité le droit de contracter un crédit de CHF 543'500.-.
4. D'amortir ce montant par le compte de fonctionnement no 3541.331, sur une durée de 30ans, la première fois au budget 2019.
5. Ce qui représente une charge annuelle de CHF 18'117.-.

Le Président

Sébastien Bailly



La Secrétaire

Audrey Kalbfuss